



Commission tourisme et environnement

10 ème recontre sur la mer organisée par MAREAMICO à TERRASINI (Palerme, Italie) du 27 au 29 Mai 1999.

ARMES DE GUERRE DU 21eme SIECLE : DROITS DE L'HOMME ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT; IMPACT TOURISTIQUE, EXPERIENCE TUNISIENNE.

Aouij-Chaouch Sabua

Faculté des Sciences de Bizerte (Université de Tunis II) / ATM El Menzah

Je vous propose de commencer par situer, dans son contexte spatio-temporel et géopolitique, notre thème de débat. En effet des liens de partenariat privilégiés unissent les pays de l'Union Européenne et la Tunisie et notre présence ici en est un témoignage. Notre pays a été le premier représentant de la rive Sud méditerranéenne à être fier de rentrer dans la mondialisation avec la préservation d'une identité culturelle spécifique.

Notre contexte de réflexion et d'intervention est fondé sur la déclaration des Droits de l'Homme datant de 1948 et qui stipule que chaque personne a droit à la vie, la liberté et la sécurité; leur consécration en Tunisie émane d'une conviction politique.

La vision tunisienne moderne et globale embrasse les concepts de paix, de promotion des personnes et de solidarité dans le cadre de divers partenariats pour des actions d'intérêt commun dont l'Environnement.

Notre pays est une terre d'hospitalité, d'ouverture et de promotion de l'Homme et particulièrement de la femme puisque deux d'entre elles sont déjà Ministres et notamment celle de l'Environnement et de l'aménagement du territoire. En outre, la liberté demeure notre premier fondement, elle commence à l'échelle individuelle pour se poursuivre dans un contexte plus large en l'occurrence à travers la paix mondiale et l'abolition des états de guerre car nous sommes confrontés à d'autres réalités à savoir les Droits de l'Homme et particulièrement le Droit à un Environnement sain.

Les produits touristiques tunisiens sont de plus en plus diversifiés et touchent de ce fait à de nombreux domaines environnementaux; depuis le balnéaire classique au golfe à la thalassothérapie à la plaisance au tourisme saharien aux congrès... dans un cadre de renforcement des liens avec des tours opérateurs sur le marché européen, d'adoption des technologies des communications de pointe et de promotion des différents moyens de transport



(terrestre, maritime et aérien).

La réalité tunisienne en matière de tourisme méditerranéen demeure modeste puisqu'elle ne correspond qu'à 2% avec une capacité hôtelière de 40% celle de la seule île de Majorque aux Baléares il en ressort que notre potentiel touristique n'est pas bien exploité seulement 80% des 1300 Km (à savoir 1000km) de côtes sont consacrées au tourisme.

En fait la question se pose: est ce plus avantageux pour l'Environnement? L'implantation des complexes touristiques ne se faisant pas au hasard, il a été procédé à la mise en place de véritables stations intégrées d'abord à port El Kantaoui dans la région de Hammam Sousse puis Yasmine-Hammamet sur 277ha avec 25 000lits (sur un total de capacité hôtelière de 170 000 lits) d'autres projets sont en cours d'étude...

Les grands problèmes posés par le tourisme à l'égard de l'agression environnementale demeurent incontestablement:

- La détérioration et la pollution surtout du milieu marin et des complexes portuaires.
- La Consommation de grandes quantités d'eau (en Tunisie 6% celle d'eau potable de tout le pays).
- L'occupation de terres pouvant être programmées à d'autres usages comme l'agriculture.
- La détérioration de patrimoines archéologiques et écologiques.
- Les infrastructures routières et les réseaux de drainage des eaux pluviales.
- Les crues des oueds et l'impact des inondations.
- La conformité aux cahiers des charges des plans d'aménagement et le respect des spécificités architecturales des régions.

Pleinement conscients, les pouvoirs adoptent une stratégie de prévention (étude d'impact, formation et sensibilisation) et d'intervention adéquate (épuration des eaux usées et leur réutilisation pour l'irrigation goutte à goutte des cultures ou pour l'arrosage du gazon des jardins et des terrains de golf). Plus de 50 millions de Dinars tunisiens, sensiblement le même chiffre en équivalent de Dollars américains, ont été programmés impliquant divers Ministères à côté du programme main bleue de l'ONAS qui relève du Ministère de l'Environnement et l'application de la "charte du littoral"... De plus nous n'omettons pas de signaler l'intérêt réservé au tourisme de qualité adopté dans le 9ème plan de développement économique et social (1997-2001) et l'enveloppe de 14 millions de Dinars accordée au Ministère de l'équipement et de l'habitat pour le réajustement des cours d'eau.

Nous mettons en exergue, également, les capacités des principales stations d'épuration implantées dans les villes "touristiques" en fait toutes nos villes et villages ont leur originalité. Nous accordons la première importance au psychique humain un exemple apparaît dans la motivation des personnes ou des groupes ou institutions ou encore des ONGs; la sanction se solde par l'octroi de prix décernés annuellement par exemple aux communes ayant répondu à la meilleure qualité d'eau de baignade et de propreté des plages.



Une place d'honneur est réservée aux instruments juridiques en usage dans notre pays dans ce secteur à côté de l'application du principe "pollueur payeur".

Ce que je recommanderai, en outre c'est le dessalement des eaux marines après une étude budgétaire préalable pour remédier à la problématique posée par les grands volumes d'eau à usage sanitaire réservés aux institutions hôtelières.

Terminons avec une note d'optimisme odorante de jasmins pour rappeler que le débat demeure ouvert et que nous restons à l'écoute des recommandations justifiées. Sur ce village planétaire unissons nos efforts dans le cadre d'actions communes et d'un véritable partenariat.